

<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2013</b>	
Date de la convocation : 23 mai 2013 Date d'affichage : 23 mai 2013	Nombre de membres en exercice : 18 Nombre de votants : 14 Nombre de procurations : 1
<i>L'an deux mille treize, le trente du mois de mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Michel DUFERMONT, Maire.</i>	<b>Présents :</b> BLONDEL Jean-Jacques, BLONDEL Patrick, COQUET Christine, DUFERMONT Michel, FRUIET Mireille, LEPERS Jean-Marie, LESAFFRE Nadine, PALA Ghislaine, POTTIE Catherine, THIEFFRY Jean-Louis
	<b>Absents excusés :</b> DELEMARLE Marlène, DELINSELLE Jean- Pierre ayant donné procuration à Jean-Marie LEPERS, DEMOLIN Laurent, LARUELLE Albert, LEPERS René, STRUZIK Nicole, VERCRUYSSSE Olivier
<b>Secrétaire de séance :</b> Jean-Jacques BLONDEL	<b>Absent :</b> DERIVAUX Jacques

### ORDRE DU JOUR

<b>1</b>	<b>Approbation du compte rendu de séance du 9 avril 2013</b>	
----------	--	--

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 9 avril 2013.

<b>2</b>	<b>Réalisation d'un prêt de 100 000 euros auprès du Crédit Agricole Nord de France pour le financement d'investissements</b>	<b>D 19-2013</b>
----------	--	------------------

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de faire un prêt pour financer le programme d'investissement et propose de réaliser auprès du Crédit Agricole Nord de France un emprunt d'un montant de 200 000 € dont les caractéristiques sont les suivantes :

Durée	:	<b>24 mois</b>
Périodicité	:	<b>Trimestrielle</b>
Amortissement	:	<b>Remboursement in fine</b>
Déblocage des fonds	:	<b>en une seule fois</b>
Frais de dossier	:	<b>400 €</b>
Taux fixe	:	<b>1.98 %</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à réaliser cet emprunt et à signer le contrat.

<b>3</b>	<b>Vente d'une bande de terrain d'agrément résidence le Quennelet</b>	<b>D 20-2013</b>
----------	---	------------------

Monsieur le Maire rappelle que la commune a, en 2007, réalisé un « chemin des écoliers » permettant aux enfants de l'école du Sacré Cœur de se rendre en toute sécurité dans le centre du village (cyber centre, salle d'évolution...) et un portillon a, de ce fait, été installé en bout de lotissement « résidence Le Quennelet ».

Suite à ces travaux, il reste une bande de terrain d'agrément de chaque côté du chemin qui jouxte la propriété de deux propriétaires.

Ceux-ci sollicitent la commune afin d'acquérir cette bande de terrain.

Monsieur le Maire demande à l'ensemble du Conseil de se prononcer sur la vente de cette bande de terrain sachant que le prix sera estimé par les domaines.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal accepte

<b>4</b>	<b>Jury criminel – Formation de la liste pour l'année 2014</b>	<b>D 21-2013</b>
----------	--	------------------

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, , il appartient en vue de constituer la liste du jury criminel pour l'année 2014, de procéder publiquement à partir de la liste électorale, au tirage au sort d'un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté pour la circonscription.

Le Conseil Municipal, conformément aux dispositions du Code de procédure pénale en vue de constituer la liste préparatoire des jurés pour l'année 2014 a procédé au tirage au sort.

Ce tirage au sort effectué à partir de la liste électorale doit présenter un nombre triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral. Pour notre commune, le nombre étant de 1, trois personnes doivent être présentées.

Le tirage au sort a prévu :

- Monsieur Richard GRAILLOT, né le 22/11/1969 à MELUN (77) domicilié 59 Grande Rue.
- Madame Michèle DUCOULOMBIER née BONVARLET, née le 03/07/1948 à ROUBAIX (59), domiciliée 55 rue de la Plaine
- Monsieur Guy DENOYELLE, né le 24/02/1938 à LILLE (59), domicilié 11A Grande Rue.